



Dossier de candidature à envoyer avant le dimanche 1er mars 2020 [PROLONGATION jusqu'au 20 décembre 2020]

Appel à projets de numérisation et valorisation concertées en Sport

[PROLONGATION JUSQU'AU 20 DECEMBRE 2020] La Bibliothèque nationale de France, le Musée national du Sport et le Service Commun de la Documentation de l'Université Paris-Sud s'associent pour lancer un appel à projets de numérisation dans le domaine du sport. Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le dimanche 1er mars 2020.

La Bibliothèque nationale de France, l'Université Paris-Sud et le Musée national du Sport se sont rapprochés pour la mise en œuvre d'une politique concertée de numérisation et de valorisation en Histoire du sport. À l'approche des Jeux olympiques organisés à Paris en 2024, l'appel à projets doit permettre de numériser l'essentiel des ressources sur le patrimoine sportif et d'imaginer un large éventail d'actions de valorisation et de médiation.

Objectifs de l'appel à projets

Cet appel vise les objectifs stratégiques suivants :

- La mise en œuvre d'un réseau thématique réunissant potentiellement, outre la BnF et ses deux copilotes, toute structure documentaire et de recherche impliquée dans la numérisation et la valorisation en sport,
- La mise en ligne d'un ensemble significatif du patrimoine français dans l'Histoire du sport pour atteindre une masse critique de documents numérisés, La conservation du patrimoine documentaire en sport
- La promotion de cette démarche de numérisation et de valorisation concertées en sport auprès des publics intéressés.

Il poursuit les objectifs opérationnels suivants :

- La numérisation, dans le cadre du Programme national de numérisation et valorisation concertées et selon les conditions décrites ci-dessous, de corpus en Histoire du sport,
- L'accès libre et gratuit aux collections numérisées,
- L'interopérabilité des corpus numérisés,
- L'enrichissement concerté des collections numérisées en lien avec les besoins des publics

intéressés.

Axes

4 axes ont été retenus pour le programme de numérisation concertée et portent sur l'**histoire du sport**, entendue non comme l'histoire des compétitions sportives mais plus largement comme l'**histoire des pratiques physiques** dans leur ensemble. Les 4 axes sont les suivants :

- Axe 1 : Histoire du sport et des pratiques physiques
- Axe 2 : Périodiques sportifs
- Axe 3 : Publications des fédérations sportives
- Axe 4 : Documents iconographiques, audiovisuels et collections d'objets

Organisation de l'appel à projets

Structures éligibles

- Collectivités territoriales, leurs établissements publics et leurs groupements
- Établissements publics, notamment universités
- Grandes institutions de l'État
- Ministères, notamment leurs bibliothèques et services de documentation
- Fondations et associations à but non lucratif.

Critères d'éligibilité

Sont éligibles les projets de numérisation et les opérations de traitement documentaire liées à la mise en ligne (structuration de données, indexation, enrichissement des métadonnées, etc.), à l'exclusion des opérations de conversion rétrospective et de signalement.

Les projets s'inscrivant dans un ou plusieurs des axes thématiques doivent en outre répondre aux critères suivants :

- Collections d'imprimés hors presse quotidienne (livres, revues, bulletins, actes, mémoires, thèses, etc.)
- Documents en langue française et dans les langues de France. Une part de documents en langue étrangère pourra être admise dans la mesure où elle est cohérente avec le projet d'ensemble proposé
- Documents du domaine public ou dont les droits ont été négociés auprès des ayants droit
- Documents n'ayant pas fait l'objet d'une mise en ligne par un autre établissement français
- Documents non retenus dans les programmes de numérisation de la BnF, passés, en cours et à venir
- Accès libre et gratuit aux documents numérisés au terme de la convention de partenariat
- Dans la mesure du possible, signalement des documents dans un catalogue en ligne, et de préférence dans un catalogue collectif national, préalablement au dépôt de la candidature
- Respect de préconisations techniques. À savoir :
 - Numérisation : respect autant que possible des normes et standards en vigueur à la BnF, choix de formats garantissant la pérennité des données numériques
 - Métadonnées en XML, a minima en Dublin Core simple, garantissant l'interopérabilité et le référencement dans les moteurs de recherche
 - Numérisation en mode image (formats TIFF, JPEG, JPEG 2000) et en mode texte, chaque fois que les documents le permettent, accès au contenu par recherche plein texte ou a minima par la table des matières
 - Engagement, à l'issue du projet, à mettre en place un entrepôt OAI-PMH, moissonnable par Gallica, garantissant l'interopérabilité entre les corpus numérisés

Financement

Les subventions attribuées pourront couvrir jusqu'à 70 % de la part subventionnable des dépenses nécessaires à la réalisation du projet. Elles pourront couvrir les dépenses en **prestation de service** ou en **vacation**, mais ne pourront pas servir à l'acquisition de matériels ou de logiciels, ni à la rémunération de

personne titulaire de la fonction publique.

Calendrier de la phase 1 (2019-2020)

- 1er octobre 2019 : publication du premier appel à initiatives
- 1er mars 2020 : clôture de l'appel à initiatives
- 1er mai 2020 : annonce des initiatives retenues

Déposer un dossier

Un dossier de candidature est à remplir et à renvoyer par mail avant le dimanche 1er mars 2020 à l'adresse mail suivante : numerisation.sport@bnf.fr.

Le dossier est téléchargeable en bas de cette page.

Plus d'informations

- Consulter la [page dédiée à l'appel à projets sur le site de la BnF](#)
- Consulter le [règlement de l'appel à projets en ligne](#).
- Consulter la [liste indicative des périodiques traitant du sport](#).

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, les questions sont à envoyer par courriel à l'adresse suivante : numerisation.sport@bnf.fr.

Dernière édition : 16 mai 2024 à 14:24

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appe-a-projets-de-numerisation-et-valorisation-concertees-en-sport>